

BUREAU DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de la réunion du Bureau des gouverneurs tenue le mardi 27 mai 2014 à 16 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Raymonde Gagné, Léo Robert, Antoine Hacault, Gaëtanne Morais, Françoise Therrien Vrignon, Léo Charrière, Francis LaBossière, Michel Verrette, Jean-Daniel Boulet, Sara Fournier

Absences motivées : Rachel Dacquay, Patrick Clément, Carmen Roberge, Monique Fillion

Personnes-ressources : René Bouchard, Gabor Csepregi, Gisèle Barnabé, Stéphane Dorge, Lucile Griffiths

Secrétaire : Rachel Bradet

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

BG270514-1 **PROPOSITION** : Léo Charrière / Sara Fournier

Que l'ordre du jour de la rencontre du Bureau des gouverneurs en date du 27 mai 2014 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 22 avril 2014

BG270514-2 **PROPOSITION** : Raymonde Gagné / Michel Verrette

Que le procès-verbal de la réunion régulière du Bureau des gouverneurs en date du 22 avril 2014 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 22 avril 2014

La lettre adressée à André Samson le félicitant de son nouveau poste et le remerciant de ses années de service à l'USB a été envoyée par la rectrice.

Les associations syndicales du personnel à l'appui de services académiques et des professeures de l'École technique et professionnelle ont ratifié les nouvelles conventions collectives de quatre ans.

Léo Robert félicite René Bouchard et son équipe de négociations pour l'excellent travail.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice

La rectrice commente son rapport qui est déposé à titre d'information. Elle fait le point sur un élément important du plan stratégique pour le secteur de l'éducation en milieu minoritaire que souhaitent voir élaboré la DSFM, l'USB et la Coalition de la petite enfance, soit une politique d'encadrement linguistique et culturel en éducation (PELEC). Dossier à suivre.

C2. Correspondance pour information

Une lettre de félicitations et de remerciements adressée au doyen de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences est déposée à titre d'information.

Section D : BUREAU DES GOUVERNEURS

D1. Aucun point à discuter.

Section E : RAPPORTS DES COMITÉS

E1. Comité exécutif

E1.a Rapport de la rencontre du 20 mai 2014

Un extrait de la politique *Embauche des cadres* de l'USB intitulé « Embauche de la vice-rectrice, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche », est déposé à titre d'information. La rectrice a entamé le processus de nomination au comité de sélection. Le doyen Stéfan Delaquis et la directrice Aileen Clark ont accepté de siéger à ce comité. Le Bureau des gouverneurs a à nommer le membre externe du BG et une des deux étudiantes au BG pour siéger sur le comité de sélection. Les sénateurs Verrette et Roberge siègeront également au comité de sélection, et ce, conformément à la politique. Il est à noter que la rectrice présidera le comité jusqu'au début juillet, après quoi le nouveau recteur, Gabor Csepregi, prendra la relève.

BG270514-3 PROPOSITION : Francis LaBossière / Gaëtanne Morais

Que le Bureau des gouverneurs nomme Antoine Hacault et Sara Fournier (étudiante) au comité de sélection pour l'embauche de la vice-rectrice ou du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

ADOPTÉE

La rectrice signale que le poste de vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche restera vacant jusqu'en janvier 2015. Pour le moment, le poste de décanat à la Faculté des arts et la Faculté des sciences deviendra un poste par intérim pour un an.

Une lettre adressée au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement postsecondaire lui rappelant des postes à combler au Bureau des gouverneurs est remise à titre d'information. Sara Fournier mentionne que le lieutenant-gouverneur en conseil lui a déjà demandé de renouveler son mandat pour une deuxième année, qu'elle a accepté.

Micheline Lafond et Daniel Lussier ont accepté de siéger au Bureau des gouverneurs pour un mandat de trois ans, et ce, en tant que membre coopté.

E2. Comité de finances et d'audit

E2.a Rapport de la rencontre du 14 mai 2014

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la directrice des finances commentent le compte rendu financier au 31 mars 2014 qui comprend le sommaire de l'état des résultats du fonds de fonctionnement général, l'analyse des écarts budgétaires principaux et les dépenses en capital 2013-2014.

La description des projets et les montants approuvés et recommandés au Fonds d'affectations d'origine interne sont présentés par la directrice des finances.

Le Budget équilibré 2014-2015 est présenté par la directrice des finances. Celui-ci comprend le budget de fonctionnement et les dépenses en capital 2014-2015.

BG270514-4 **PROPOSITION** : Léo Charrière / Gaëtanne Morais
Que le Bureau des gouverneurs transfère la somme de 893 500 \$ aux fonds d'affectations d'origine interne – *Projets d'immobilisations importantes* pour les projets suivants : renouvellement Sportex (193 500 \$), réaménagement laboratoire niveau 2 (400 000 \$) et renouvellement de l'infrastructure du réseau informatique (300 000 \$).

ADOPTÉE

BG270514-5 **PROPOSITION** : Léo Charrière / Raymonde Gagné
Que le Bureau des gouverneurs autorise le retrait de la somme de 541 000 \$ du fonds d'affectations d'origine interne – *Projets d'immobilisations importantes* pour l'aménagement du terrain avenue de la Cathédrale (160 000 \$), le remplacement du système téléphonique (71 500 \$) et l'achat de la propriété 540-542 rue Aulneau (310 000 \$).

ADOPTÉE

BG270514-6 **PROPOSITION** : Léo Charrière / Francis LaBossière
Que le Bureau des gouverneurs autorise le transfert du solde des affectations internes pour l'aménagement du terrain avenue de la Cathédrale (160 000 \$) et pour le remplacement du système téléphonique (128 500 \$) au projet du renouvellement Sportex.

ADOPTÉE

BG270514-7 **PROPOSITION** : Léo Charrière / Michel Verrette
Que le Bureau des gouverneurs adopte le Budget de fonctionnement et le Budget des dépenses en capital pour l'année 2014-2015 tel que présenté.

ADOPTÉE

En raison de la totalité des montants négociés rattachés aux trois conventions collectives versés aux dépenses « Administration », il est convenu que les membres du BG remettent le tableau du Budget de fonctionnement 2014-2015 à Rachel Bradet. Une fois que la juste répartition de ces montants soit versée aux secteurs appropriés (automne 2014), une nouvelle version du Budget de fonctionnement 2014-2015 sera remise aux membres du BG. Cette modification ne change aucunement le résultat final présenté.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources commente des extraits des Rapports de gestion pour la période se terminant le 31 décembre 2013 pour le fonds d'opération et le fonds de dotation, tels que produits par la Financière Banque Nationale, ainsi que l'analyse interne des rendements des placements.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources donne une mise en contexte du dossier des droits de scolarité pour 2014-2015. Trois lettres du Conseil de l'enseignement postsecondaire stipulant les augmentations maximales permises de ceux-ci sont déposées à titre d'information.

BG270514-8 **PROPOSITION** : Léo Charrière / Antoine Hacault
Que les droits de scolarité universitaires pour l'année académique 2014-2015 soient majorés au même niveau que l'Université du Manitoba, soit de 2,4 %.

ADOPTÉE

BG270514-9 **PROPOSITION** : Léo Charrière / Gaëtanne Morais
Que les droits de scolarité fixés pour l'École technique et professionnelle pour l'année académique 2014-2015 soient majorés de 150 \$ par programme.

ADOPTÉE

BG270514-10 **PROPOSITION** : Léo Charrière / Francis LaBossière
Que les frais de cours pour les programmes universitaires et collégiaux pour l'année académique 2014-2015 soient majorés au taux de 2,2 %.

ADOPTÉE

Le vice-recteur rappelle aux membres qu'à sa réunion de mars 2014, le Bureau des gouverneurs a convenu de maintenir la majoration des droits de scolarité universitaire et collégiale à 100 %, exigés de toute personne qui n'est pas citoyenne canadienne ou résidente permanente au Canada pour les années académiques 2014-2015 et 2015-2016.

Un rapport sommaire sur les contrôles financiers internes est déposé à titre d'information.

Deux lettres du Conseil de l'enseignement postsecondaire (CEP) faisant part officiellement des décisions relatives au financement pour l'exercice 2014-2015; et, l'approbation d'attribution de 60 000 \$ à l'USB pour l'organisation d'une conférence sur l'Excellence en enseignement et pour l'élaboration d'un rapport sur le champ d'action, les avantages et les résultats d'un éventuel Centre pour l'excellence en enseignement, sont remises à titre d'information.

E3. Sénat de l'Université de Saint-Boniface

E3.a Sénat – rapport en date du 24 avril 2014

Reçu à titre d'information.

À sa réunion du 22 mai 2014, le Sénat a revu et adopté une proposition avancée par le comité d'étude des cours et des programmes par laquelle l'École technique et professionnelle recommande la réintroduction de l'option *Gestion de bureau* dans le cadre du programme Administration des affaires. Les résultats d'un sondage auprès des étudiantes et étudiants en voie de compléter la première année du programme démontre un intérêt satisfaisant pour l'offre de cette option. Aucun financement additionnel ne sera nécessaire.

BG270514-11 **PROPOSITION** : Raymonde Gagné / Michel Verrette
Que le Bureau des gouverneurs adopte la proposition de réintroduire l'option *Gestion de bureau* du programme Administration des affaires de l'École technique et professionnelle, telle que soumise par le Sénat pour mise en vigueur en septembre 2014, sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE

Section F : **HUIS CLOS**
Aucun.

Section G : **POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS**
Aucun.

Section H : **AFFAIRES NOUVELLES**
Aucune.

Section I : AVIS DE MOTION

Aucun.

Section J : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Bureau des gouverneurs aura lieu le **lundi 23 juin 2014 à 16 h** au Salon Sportex. Celle-ci sera suivie de la réunion annuelle.

Section K : LEVÉE DE LA SÉANCE

Antoine Hacault propose la levée de l'assemblée à 17 h 56.

La secrétaire,

Rachel Bradet